



*Si le socialisme est une pommade lénifiante sous laquelle demeurent les plaies, qu'éclate le socialisme ! (Jean Sénac)*

# CAUSES TOUSJOURS

N° 473 - 26 Messidor  
(mercredi 14 juillet 2010)

*Lettre à peu près quotidienne et plus ou moins socialiste*

<http://pascal-holenweg.blogspot.com>

<http://groups.yahoo.com/group/Forum-socialiste>

[vivelacommune@infomaniak.ch](mailto:vivelacommune@infomaniak.ch)

*Vous pouvez télécharger les anciens numéros de « Cause toujours » sur [www.perso.ch/troubles/causetoujours.html](http://www.perso.ch/troubles/causetoujours.html)*

## AUX BONNES AFFAIRES, MAISON SÉRIEUSE ET AVERTIE

Le Procureur Zappelli a donc été « averti » par le Conseil supérieur de la magistrature, qui lui reproche ses « maladroites », sa mauvaise humeur lorsqu'il a appris qu'un autre membre du Parquet avait ouvert une information dans une affaire de blanchiment de fonds angolais, et d'avoir tardé à décider qui, de Genève ou de Berne, allait devoir traiter ladite affaire. Mais, blanchiment pour blanchiment, Zavatta est « blanchi » de l'accusation d'avoir délibérément voulu enterrer le dossier pour protéger un « avocat de la place ». Dans un communiqué, le PS demande la publication de la décision prise par le Conseil supérieur de la magistrature, au nom du rétablissement d'un « lien de confiance » entre le Procureur général et la population. Et le PS d'écrire que « notre Canton pourrait être devenu un lieu où la justice aurait deux vitesses : une pour le commun des mortels et une autre pour les personnes influentes ». « Pourrait être devenu... » ? Sans blague ? Une justice de classe, dans une société de classe ? On nous en dira tant... ainsi, on ne serait pas traité de la même manière par la justice genevoise selon qu'on est mendiant Rrom ou avocat d'affaire ? Et Zappelli serait moins diligent avec les blanchisseurs d'argent qu'avec les squatters ? On en tombe des nues... Il était parfait, Zavatta, comme Procureur général pour les milieux d'affaire (et d'affaires) de Piogre. Délogeur de squats, pourchasseur de mendiants, croisé du bonneteau, un vrai épouvantail à moineaux sans le moindre danger pour les rapaces - ce sont les petits délinquants qu'on entasse à Champ-Dollon, pas les recycleurs d'argent sale. Zappelli a été « averti » pour ses « maladroites » dans l'Angolagate : « Maladroites », vraiment ? Osons, en ce jour où nous cherchons quelles bastilles nous restent à prendre, et où le Palais de Justice pourrait ne pas être la dernière sur la liste, quelques questions... disons « maladroites » : le banquier Rouge (qu'on se rassure : ce n'est que son nom, pas son drapeau) n'était-il pas impliqué dans l'affaire angolaise ? Ne trouve pas, au nombre des avocats dudit banquier, un Benedict Fontanet, proche de Zappelli, et un Marc Bonnant, qui demandait la récusation de tous les membres du Conseil supérieur de la magistrature pour éviter à Zavatta d'être « averti » ? « Maladroit », Zavatta ? Peut-être. Mais alors, pas pour ce qu'il a fait, ou n'a pas fait : seulement pour avoir été pris la main dans le sac à malice des procédures dilatoires et des manoeuvres de retardement, concoctées par ses copains avocats d'affaires, affairés étouffeurs d'affaires...

*Un procureur général averti, ça en vaut  
combien ?  
Zavatta  
zenvatenguerre...*



*Le Procureur général Daniel Zappelli, sous enquête disciplinaire du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) pour avoir tenté de refiler à Berne, histoire de le soustraire à quelques juges genevois entreprenants, un dossier (une histoire de détournement de fonds au profit du président angolais) dont la justice genevoise avait été saisie et dont il lui déplaisait qu'elle fût saisie, a écopé d'un avertissement du CSM. L'avertissement, c'est la plus bénigne des sanctions prévues par la loi, mais cette chiquenaude a tout de même rendu Zavatta et son fan club très colères, un procureur averti n'en valant plus tout à fait un entier. Pour faire diversion, Zavatta a porté plainte début juillet contre le « mouchard » qui aurait balancé des infos à la télé romande, et l'avocat d'ancien régime Marc Bonnant en a rajouté une couche en exigeant que soit « démasqué le traître » et que soient récusés tous les membres du CSM (dont lui-même est membre). Il tombe bien, le « mouchard », le « traître » ... Comme dirait mon plombier : cherchez à qui les fuites profitent...*

# CAUSES TOUSJOURS

N° 473 - 26 Messidor  
(mcredredi 14 juillet 2010)

On vous invite vivement à demander à qui de droit si vous êtes « fichés » par les fonines fédérales (bonte à vous si vous ne l'êtes pas !), et pourquoi, en utilisant la lettre type que vous pouvez télécharger en suivant le lien

[http://www.droitsfondamentaux.ch/index\\_f.shtml](http://www.droitsfondamentaux.ch/index_f.shtml)

L'ancien juge fédéral Claude Rouiller a rendu son rapport (il avait été mandaté par le Conseil d'Etat après que deux autres « rapporteurs » choisis par le Conseiller d'Etat Philippe Leuba aient été dessaisis, pour leur manque d'indépendance) sur les circonstances et les causes de la mort de Skander Vogt, asphyxié dans sa cellule de Bochuz pendant que les surveillants attendaient d'avoir l'autorisation d'ouvrir la porte pour le sauver. Un rapport accablant pour le système pénitentiaire vaudois : dysfonctionnements, déshumanisation des quartiers de haute sécurité, manque de personnel, peur du licenciement, surveillants se retranchant « comme des robots derrière une consigne sécuritaire », « directives mal comprises »... sitôt le rapport rendu public, un fusible (un seul) a sauté : la directrice du service pénitentiaire a été démissionnée (mais pas le directeur de Bochuz). « Elle n'a ni les qualités ni l'autorité requises pour mener à bien les réformes » profondes promises par le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, chef du département de tutelle, qui, lui, se les accorde apparemment, ces qualités et cette autorité. Sans trop s'interroger sur le fait qu'il ait fallu, et qu'il faille toujours, la mort d'un détenu pour qu'on consente à s'interroger sur la réalité de la vie en prison... Skander Vogt avait été présenté par Philippe Leuba comme le plus dangereux des détenus vaudois : il s'avère que c'était un mensonge, qu'il n'avait jamais attaqué ni un gardien, ni un autre détenu. « Personne ne doit mourir à cause d'une consigne », estime Claude Rouiller. Mais Skander Vogt en est tout de même mort. Et Leuba est toujours Conseiller d'Etat.

On a retrouvé avec un attendrissement certain une vieille page du canard patronal « Entreprise romande » du 12 juin 2009. Une pleine page couleur de pub tonitruante pour une pétition assez désopilante : « 14'000 logements à Praille-Acacias-Vernets. maintenant ! ». Il y a plus d'un an, donc. Le truc, qui demandait au Conseil d'Etat de « considérer la construction de 14'000 logements dans le quartier Praille-Acacias-Vernets comme une priorité majeure », avait été lancé par un comité bidon issu des milieux immobiliers : le « Comité Urgence Logements ». Et on s'inquiète : on n'a plus de nouvelles ni de cette mirifique pétition, ni de ses initiateurs. Quelqu'un peut-il nous dire ce qu'elle et ils sont devenus ?

M E S S I D O R		T H E R M I D O R		F R U C T I D O R	
10 <sup>e</sup> mois.		11 <sup>e</sup> mois.		12 <sup>e</sup> mois.	
1	D 0 2	1	D 0 5	1	N L 8 P Q 16
2	P Q 16	2	P L 23	2	P L 23
3	P L 24	3	D Q 30	3	D Q 29
1 <sup>re</sup> Décade		1 <sup>re</sup> Décade		1 <sup>re</sup> Décade	
4	P 1	4	P 1	4	P 1
5	2	5	2	5	2
6	3	6	3	6	3
7	4	7	4	7	4
8	5	8	5	8	5
9	6	9	6	9	6
10	7	10	7	10	7
11	8	11	8	11	8
12	9	12	9	12	9
13	10	13	10	13	10
14	11	14	11	14	11
15	12	15	12	15	12
2 <sup>e</sup> Décade		2 <sup>e</sup> Décade		2 <sup>e</sup> Décade	
16	P 11	16	P 11	16	P 11
17	12	17	12	17	12
18	1	18	1	18	1
19	2	19	2	19	2
20	3	20	3	20	3
21	4	21	4	21	4
22	5	22	5	22	5
23	6	23	6	23	6
24	7	24	7	24	7
25	8	25	8	25	8
26	9	26	9	26	9
27	10	27	10	27	10
28	11	28	11	28	11
29	12	29	12	29	12
3 <sup>e</sup> Décade		3 <sup>e</sup> Décade		3 <sup>e</sup> Décade	
30	P 1	30	P 1	30	P 1
31	2	31	2	31	2
1	3	1	3	1	3
2	4	2	4	2	4
3	5	3	5	3	5
4	6	4	6	4	6
5	7	5	7	5	7
6	8	6	8	6	8
7	9	7	9	7	9
8	10	8	10	8	10
9	11	9	11	9	11
10	12	10	12	10	12
4 <sup>e</sup> Décade		4 <sup>e</sup> Décade		4 <sup>e</sup> Décade	
11	P 1	11	P 1	11	P 1
12	2	12	2	12	2
13	3	13	3	13	3
14	4	14	4	14	4
15	5	15	5	15	5
16	6	16	6	16	6
17	7	17	7	17	7
18	8	18	8	18	8
19	9	19	9	19	9
20	10	20	10	20	10
21	11	21	11	21	11
22	12	22	12	22	12
5 <sup>e</sup> Décade		5 <sup>e</sup> Décade		5 <sup>e</sup> Décade	
23	P 1	23	P 1	23	P 1
24	2	24	2	24	2
25	3	25	3	25	3
26	4	26	4	26	4
27	5	27	5	27	5
28	6	28	6	28	6
29	7	29	7	29	7
30	8	30	8	30	8
31	9	31	9	31	9
1	10	1	10	1	10
2	11	2	11	2	11
3	12	3	12	3	12
4	1	4	1	4	1
5	2	5	2	5	2
6	3	6	3	6	3
7	4	7	4	7	4
8	5	8	5	8	5
9	6	9	6	9	6
10	7	10	7	10	7
11	8	11	8	11	8
12	9	12	9	12	9
13	10	13	10	13	10
14	11	14	11	14	11
15	12	15	12	15	12
16	1	16	1	16	1
17	2	17	2	17	2
18	3	18	3	18	3
19	4	19	4	19	4
20	5	20	5	20	5
21	6	21	6	21	6
22	7	22	7	22	7
23	8	23	8	23	8
24	9	24	9	24	9
25	10	25	10	25	10
26	11	26	11	26	11
27	12	27	12	27	12
28	1	28	1	28	1
29	2	29	2	29	2
30	3	30	3	30	3
31	4	31	4	31	4

## NON AUX 20H TOUS LES SOIRS !

Le referendum a été lancé contre l'extension des horaires des magasins à Genève! Soutenez le personnel, signez et faites signer le referendum.

La feuille référendaire est téléchargeable sur le site du syndicat SIT : [www.sit-syndicat.ch/spip/](http://www.sit-syndicat.ch/spip/)

Le « Nouvelliste » valaisan, racheté par le groupe Hersant, était menacé d'un virage à gauche (ben oui, quoi, un quotidien d'extrême-droite qui passe sous la coupe d'un groupe de droite, forcément, il se gauchit, non ?), mais un groupe de veilleurs va veiller à ce que la gazette des alpages reste sur sa ligne. Le groupe en question (un « comité éditorial » chargé de garantir la « continuité de la ligne éditoriale ») sera présidé par Jean-Marie Fournier, exploitant touristique et patron de remontées mécaniques (ça, c'est pour s'assurer que les maquereaux des cimes blanches continueront à maquereauter en paix sur les pentes des cimes blanches) et comprendra notamment Uli Windisch (sociologue tribaliste bien connu) et le préfet du district d'Entremont (le district le plus réac du plus réac des cantons romands). Ouf ! la paix des paroisses et des alpages est sauvegardée. On a eu peur.

## AGENDA

**SAMEDI 17 JUILLET, GENEVE**

**NON A LA PROLONGATION DE L'OUVERTURE DES MAGASINS**

manifestation Place Genus de 10h00 à 12h00

**VENDREDI 23 JUILLET, GENEVE**

**CRITICAL MASS**

18 heures 30, Pont des Bergues

**SAMEDI 4, DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, GENEVE**

**LA VILLE EST A VOUS**

à la Jonction

**MERCREDI 22 SEPTEMBRE, GENEVE, LAUSANNE**

(1er jour de l'an républicain...)

**JOURNEE SANS VOITURES**

Informations : [www.aktif-traffic.ch](http://www.aktif-traffic.ch)

Le trafic des êtres humains est une activité criminelle connaissant « l'une des croissances les plus rapides » dans le monde, selon un rapport présenté fin mars par la rapporteuse spéciale de l'ONU sur le sujet devant le Conseil des droits de l'homme. Dans son rapport, Joy Ngozi Ezeilo estime à 2,5 millions le nombre de personnes victimes de ce «commerce global». Le trafic affecte «quasiment tous les pays du globe, qu'ils soient pays source, de transit ou de destination » des personnes qui en sont victimes. La juriste nigériane, citant des estimations du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), estime à 1,2 million le nombre d'enfants faisant chaque année l'objet de trafic d'un pays à un autre ou à l'intérieur d'un même pays. « Du point de vue économique, le trafic des êtres humains est devenu un commerce global, rapportant d'énormes profits aux trafiquants et au crime organisé », relève Mme Ngozi Ezeilo, selon laquelle le phénomène est « régi par les mêmes forces régissant la globalisation des marchés ». « Il n'y a manque, ni en matière de demande, ni en matière d'offre », explique-t-elle. La majorité des victimes du trafic international sont des femmes et des enfants de bas niveau socio-économique et l'essentiel du trafic se fait des pays en développement vers les pays plus riches.